

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IKRAM TOURAMAKAN CI »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY CITE
BOURGEOIS, Lot 2219, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IKRAM TOURAMAKAN CI »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME ;GARBAGE ;MAREYAGE ;ACHAT & VENTE DE POISSONS ;AGROPASTORAL ; IMPORT/EXPORT ;COMMERCE GÉNÉRAL ; PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY CITE

BOURGEOIS, Lot 2219, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme TRAORE COUMBA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01128 du 15/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13543/GTCA/RC/2023 du 15/02/2023

